Extrait du Rencontres Sociales

http://rencontres-sociales.org/spip/spip.php?article3890

Pourquoi des coopératives en milieu carcéral ?

- Événements RS - POUR DES INITIATIVES D'ESS EN MILIEU CARCERAL -

Date de mise en ligne : samedi 20 octobre 2012

Rencontres Sociales

Les Coopératives d'intervention, d'entraide et d'appui à la réinsertion

L'ESS est déjà largement présente dans le champ prévention/détention/réinsertion/prise en charge médico-social (associations intervenant dans les prisons, accompagnant ou accueillant des détenus en fin de peine, ou sortis en grande difficulté, structures agissant dans la prévention).

La revendication de l'ESS à élargir ses modes d'intervention est fondée sur cette expérience. Elle s'appuie sur ses valeurs et principes qui font qu'elle ne peut envisager l'exploitation au profit d'intérêts commerciaux, tant des détenus que de leur travail, mais plus largement d'une fonction régalienne qui ne doit pas se trouver « privatisée »

Le projet de Coopératives ne fait que créer un maillon entre l'action des associations avant ou après la détention et une réponse coopérative aux divers « marchés » générés par l'activité carcérale. Cela permettrait une cohérence des démarches et la réaffectation des résultats de l'activité aux actions de réinsertion des détenus, de soutien à leurs familles.

Malgré des situations « présentables », la cantine, la restauration, l'accès à l'éducation, à la formation, comme à la culture, l'exercice d'un droit au travail, la santé des détenus sont autant de points noirs dans la vie quotidienne des détenus, et celle des établissements. Ces tâches tout comme les travaux, l'entretien et la maintenance font l'objet de « marchés ». Les coopératives, les groupements d'ESS, peuvent mobiliser et coordonner différents acteurs d'Economie sociale (coopératifs, associatifs ou mutualistes) en mesure de répondre à tout ou partie des appels d'offres et marchés de l'AP. Les valeurs de coopération et de solidarité qui marquent leurs interventions, constituent un facteur favorable à la resocialisation d'une bonne part de la population détenue. Enfin les principes de l'ESS permettent une affectation des résultats à l'amélioration des services rendus, aux actions d'accompagnement et de réinsertion

A l'inverse, la nécessité pour les interlocuteurs actuels, qui relèvent très souvent de grandes sociétés financières, de dégager des profits pour leurs actionnaires pèse sur la qualité et le coût de leurs interventions. Une de ces sociétés a pu afficher comme source essentielle de ses bénéfices dans les dernières années la gestion de prisons privées aux Etats-Unis. L'américanisation de notre société emportera-t-elle des situations analogues ?

La démarche coopérative constitue donc une réponse « utile » tant en termes d'efficacité économique que de qualité sociale dans une société qui pourrait regarder autrement ses prisons.

Jean-Philippe Milesy

Copyright © Rencontres Sociales